



ECP mode d'emploi

Maintenant que vous êtes inscrit à l'ECP, COMMENT ALLEZ-VOUS FAIRE POUR NAVIGUER ?

C'est tout simple !

Vous avez désormais la possibilité de naviguer avec l'ECP, à choisir à votre guise parmi les 150 jours de navigation que nous proposons au cours de la saison (entre mars et novembre).

Vous recevrez par mail un planning vierge (à renvoyer dans les meilleurs délais évidemment !)

- En début d'année civile : pour réserver vos week-ends de printemps et d'été
- En fin de printemps : pour réserver vos week-ends d'automne.

A vous de cocher vos dates de disponibilité (le plus grand nombre possible bien sûr), d'indiquer le nombre de week-ends souhaités et, pour certains week-ends, de choisir le bassin de navigation (Manche, Atlantique ou Méditerranée).

Quelques semaines plus tard, vous serez informé par Marc Guillaumet que le planning est consultable sur le site de l'ECP, dans l'espace membre.

Equipements pour naviguer

Il fait souvent beau en Manche et en Atlantique mais pas toujours chaud !

Prévoyez impérativement pour chaque navigation :

- un ciré complet (haut et bas) et une paire de bottes de voile
- un duvet
- des gants de voile
- une lampe frontale

Quelques règles fondamentales

- Les jours que vous avez achetés sont à utiliser au cours de l'année (civile). En revanche, si vous décidez de naviguer plus, il vous suffit d'utiliser des journées supplémentaires, à régler au plus tard 30 jours avant votre départ.
- Les listes d'équipage sont considérées comme définitives 30 jours avant le départ ; si vous vous désistez moins de 30 jours avant le jour du départ, les jours seront décomptés de votre compte et non récupérables.
- Renvoyez au plus vite vos souhaits ; les premiers à répondre seront les premiers servis !
- Malgré notre envie de respecter les désirs de chacun, ce n'est pas toujours possible. Ainsi, si vous voulez naviguer 6 w-e au printemps, vous n'êtes pas sûr qu'ils vous soient attribués.
- Merci de faire preuve de compréhension et de souplesse... le planning n'est pas aisé à réaliser !
- Une question, un problème concernant le planning ? Adressez vous exclusivement à Marc Guillaumet (guillaumet.marc@gmail.com)
- En cas de désistement, merci de prévenir rapidement Marc et le chef de bord de votre navigation. Un remplaçant peut être trouvé ; il y a souvent des listes d'attente !

Attention !

En cas d'avarie au cours d'une navigation, une somme de 40€ maximum sera exigée de la part de chacun des membres du bord.